

## Les remplaçantes.

**Numéro d'inventaire :** 1979.10107.1

**Auteur(s) :** C. Ruckert

**Type de document :** image imprimée

**Période de création :** 1er quart 20e siècle

**Date de création :** 1901 (restituée)

**Collection :** Femina

**Description :** gravures de presse d'après reproductions photomécaniques feuille pliée en 2 ruban adhésif au dos de la feuille mention manuscrite article joint

**Mesures :** hauteur : 335 mm ; largeur : 248 mm

**Notes :** 3 gravures mettant en scène les nourrices : les remplaçantes : 3 photos accompagnées d'un texte signé Mary Léopold-Lacour et légendées : 1- Les remplaçantes au siècle dernier (d'après un tableau de Fragonard). 2 - La remplaçante d'aujourd'hui. 3 - Aux Tuilleries. ...Les remplaçantes se préparent à rentrer les "babies" Signature dans les gravures : "Ruckert & Cie" Ruckert (C.) : graveur début 20e siècle pour photogravure ou impression photomécanique pour périodique Gravures publiées dans "Femina" du 1/8/1901 (mention manuscrite)

**Mots-clés :** Maternage (biberons, berceaux), mise en nourrice

**Filière :** aucune

**Niveau :** aucun

**Nom de la commune :** Paris

**Nom du département :** Paris

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 1

Commentaire pagination : page 356

ill.

**Objets associés :** 2000.01916

**Lieux :** Paris, Paris



LES REMPLACANTES, AU SIÈCLE DERNIER  
« Le Bonheur du Ménage », d'après le tableau de Fragonard.

## “Les Remplaçantes”

On se souvient de l'émotion que souleva la thèse soutenue par M. Brioux dans sa belle comédie des Remplaçantes. Voici qu'aujourd'hui l'auteur fait paraître en collaboration avec M. Marcel Luguet, un roman, tiré de sa pièce. La question s'impose donc de nouveau à l'attention de toutes les mamans : aussi les lectrices de Femina, parmi lesquelles il en est beaucoup, tireront-elles avec intérêt l'article que nous publions aujourd'hui sur ce sujet.

○ ○ ○

DES « remplaçantes », — selon le mot qui remplace momentanément l'éternel mot : nourrice — il y'en a toujours eu. Mais on l'oublie, alors qu'on lit le roman si émouvant que M. Brioux vient de tirer de la pièce, qui fit naguère, les belles soirées du Théâtre Antoine. Et c'est tout naturel, M. Brioux a écrit sa pièce et son roman pour susciter, chez les spectateurs, et chez les lecteurs, outre les émois attendris ou les remords, un impérieux désir de réformes qui enrayeraient au plus vite les abus meurtriers de l'allaitement mercenaire. Il ne nous parle donc que du temps présent. Au surplus, dans ce présent — partial comme tout bon auteur de pièce à thèse — il a fait un choix de coupables, et il ne nous montre, comme particulièrement responsables du dépeuplement et de la ruine des campagnes d'où viennent les nourrices, que des mères qui pourraient nourrir elles-mêmes leurs enfants, oisives, riches, bien portantes. Et naturellement, ces sont des Parisiennes.

A la vérité, il accuse surtout les mœurs auxquelles ces mondaines sont trop asservies, les complications des distractions et vanités, une coquetterie raffinée.

Mais alors, aux temps plutôt lointains, de vie simple et saine, où les aïdes et les citharistes chantaient la passion de Phèdre et l'*Odyssée*, pourquoi les mamans grecques avaient-elles déjà des « remplaçantes », les bébés héliènes, comme les nôtres, des « nou-nous » ?

Ni le corset qui déforme, ni les *five o'clock*, vernissages et autres occupations despotes autant



AUX TUILLERIES.  
Le soir commence à tomber. C'est le moment où les remplaçantes se préparent à rentrer « les babies ».

356

*Femina*

1.8.1901

que frivoles des Parisiennes incriminées n'étaient connus quand Pasiphaë se faisait remplacer par une esclave pour allaiter la future Madame Thésée, alors qu'Ulysse enfant s'endormait aux mélodies de sa nourrice. De même, au moyen âge, on voit des servantes nourrices dans tous les châteaux et il y a des recommanderesses de nourrices à Paris, qui tiennent ce qu'on appelle aujourd'hui des bureaux de placement. Les meneurs y amenaient les nourrices par charretées avec leurs pauvres petits à peines nés, qu'on remportait à la campagne si la mère restait en ville.

C'est alors qu'il devait y avoir une effroyable mortalité infantile. Le soin de l'enfance, en général, manquait encore presque totalement, et même il ne se montra de façon pratique, efficace, que beaucoup plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas sortir du sujet que de dire, par exemple, qu'en ces temps pieux et que nous croyons d'une moralité supérieure à celle d'aujourd'hui, les parents abandonnaient leurs enfants, légitimes ou non, avec une considérable aisance. La plupart de ces enfants « exposés » mouraient de froid, de faim, ou devenaient la douloureuse proie, exprès estropiée et couverte de plaies, des mendians qui pullulaient.

Quand saint Vincent de Paul, sous Louis XIII, alla visiter une maison d'hospitalisation, appelée par le peuple *Maison de la mort*, il trouva des entassements de bébés, pèle-mêle vivants et morts, et il apprit qu'on venait là acheter des nourrissons pour leur passer des malades ou se rajeunir dans leur sang.

Mais revenons aux remplaçantes.

Dans les *Novelliéri* et Contes, les nourrices abondent. Et il est inutile de rappeler que le théâtre shakespeareen a des nourrices tout autant que le théâtre grec — enfin qu'au XV<sup>e</sup> siècle, tous les enfants de noblesse avaient des nourrices. Dans les deux premiers tiers du XVII<sup>e</sup>, également. La bourgeoisie, bien entendu, imita la noblesse. Dans ses *Mémoires*, Mme Roland parle de son excellente nourrice des environs d'Arpajon. Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est au temps qui semble de meilleures et plus simples mœurs, bourgeois et haut cravaté, sous Louis-Philippe, qu'on fait une consommation folle de nourrices... La campagne entreprenne si justement par M. Brioux est également de tous les temps.

LA REMPLACANTE D'AUJOURD'HUI.  
C'est une sorte de prêtre qui porte un petit dieu !

Pour ne pas remonter plus haut, nous trouvons, en 1350, une ordonnance signée du roi Jean et qui édicte des peines très sévères : amendes, pilori contre les meneurs, les recommanderesses et même les demanderesses qui enfreindraient les règlements déjà fort sages. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les ordonnances royales, les arrêts du Parlement et les ordonnances de police se succèdent.

Mais Rousseau a plus d'influence sur les mœurs que le lieutenant de police, le Parlement et le roi. Des femmes de l'aristocratie et de la bourgeoisie se mettent en foule à nourrir elles-mêmes leurs enfants. On voit même, dans leur loge à l'Opéra, des marquises donner à téter aux bébés qu'on leur apporte. Il est peu probable que l'influence de M. Brioux aille jusqu'à nous ramener de tels spectacles.

Mais les femmes de sang royal ne nourrissent pas elles-mêmes. Les enfants de France ont des nourrices. On cite une bonne paysanne de Sceaux, Mme Poitrine, dont le nom faisait la joie de la cour. Elle chantait *Malbrou s'en va t-en guerre*, en berçant son royal poupon. Marie-Antoinette et Louis XVI apprirent

